

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU CADASTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
(MARCHES RESERVES AUX PME GABONAISES)

Date de lancement : 15 Mai 2024
Appel d'offres : N°05/MHUC/SG/INC/DG/2024
Nom du projet : Conception et construction de bâtiments devant abriter deux (2) stations permanentes.
Source de financement : Etat gabonais, Exercice 2024.

1. OBJET

La Direction Générale de l'Institut National de Cartographie lance un appel d'offres ouvert pour la conception et la construction de deux (2) bâtiments devant abriter deux (2) stations permanentes.

Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse ci-dessous :

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en un lot unique et indivisible.

Direction Générale de l'Institut National de Cartographie
Siège Social : INC, 375, rue Michel BIGOUNDOU,
AKEMINDJOGONI (Camp de police)
Cabinet du Directeur Général
Tél : +241 061 00 39 07/061 00 39 04
E-mail : infos@incgabon.gouv.ga

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires :

- agréés conformément aux dispositions de la loi N° 008/2018 du 08/02/2019 portant orientation de la politique nationale de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;

- non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics ;

- remplissant les conditions de l'article 3 du décret n°0053/PR/MEP du 21 novembre 2023 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté sur le site Internet de la Direction Générale des Marchés Publics <https://www.lejmp.ga>.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **Jeudi 13 Juin 2024 à 10h00** et être accompagnées d'une déclaration sur l'honneur attestant le respect des engagements résultants de la soumission et de l'attribution du marché.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 100 000 francs CFA.


8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **Jeudi 13 Juin 2024 à partir de 11h 00** dans la salle de réunion du Secrétariat Général du Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et du Cadastre sis à l'immeuble Alu Suisse après le Tribunal de Libreville.

Le Directeur Général de l'Institut
National de Cartographie


Ghislain IWANGOU

Le Directeur Général des Marchés
Publics


Commissaire Général Sylvie
NGUEMBHYT

Bon à tirer
Le 13/05/2024